

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

Séance # 01-2016

À une session régulière du conseil municipal de Plaisance tenue le lundi 11 janvier 2016 à 19H00, à la Place des Aînés de Plaisance, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents:

M. Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
M. Nil Béland, conseiller	siège #3
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Christian Pilon, conseiller	siège #5
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier, Monsieur Paul St-Louis est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

01-001-16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-002-16 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
TENUE LE 7 DÉCEMBRE 2015 (#12-2015)

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE le procès-verbal de la session tenue le 7 décembre 2015 (#12-2015) soit adopté tel que présenté.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI DES SESSIONS PRÉCÉDENTES

Aucune question.

01-003-16 ADOPTION DES COMPTES (CHÈQUES #201500907
À #201500985)

Il est proposé par M. Luc Galarneau

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU**

QUE les comptes payés par les chèques #201500907 à #201500985 pour montant de **109 765.83\$** soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Plaisance (compte #100156).

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

Engagements de crédit

Conformément aux dispositions du règlement #374-07, le Directeur général/Secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier

CORRESPONDANCE

Madame Paulette Lalande, Maire, dresse un aperçu de sa correspondance du mois de décembre.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

19h50
4 personnes sont présentes.

DÉPÔT DES RAPPORTS ADMINISTRATIFS DE DÉCEMBRE 2015

01-004-16 ANALYSE DES RAPPORTS DE TEMPS DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX (PAI#25-15 À PAI#26-15)

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil ratifie les rapports Pai#25-15 à Pai#26-15 couvrant la période du 22 novembre au 19 décembre 2015. Les salaires bruts versés pour la même période sont évalués à **39 647,73\$**.

NOTE : **Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

Adoptée à l'unanimité.

- Rapports mensuels de l'inspecteur en bâtiment
- Rapports mensuels de la consommation d'eau
- Rapport mensuel des ordures et du recyclage

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

- Rapport du Directeur du service des incendies
- Rapport de l'animateur en loisirs

RAPPORT DES COMITÉS

A) GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

01-005-16 COTISATIONS 2016 - ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'adhésion suivants aux associations respectives;

Paul St-Louis, ADMQ	432.00\$ + taxes
Anick Tourangeau, ADMQ	411.00\$ + taxes

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-006-16 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Il est proposé par M. Christian Pilon

QUE ce conseil autorise le paiement de **1 071.80\$** pour la cotisation 2016 à la FQM de la Municipalité de Plaisance.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-007-16 DÉLÉGATION DE POUVOIR AU MAIRE, MADAME PAULETTE LALANDE

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QU' une délégation de pouvoir au Maire de la Municipalité de Plaisance, l'habilitant à autoriser des dépenses pour les frais de représentations nécessaires et se rapportant à la municipalité, lui soit accordée;

QUE le montant maximum de dépenses couvertes par l'autorisation décrétée par la présente est fixé à **2 300\$** pour 2016 ou à une somme représentant le solde disponible au poste budgétaire **02 110 00 310**;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-007-16 DÉLÉGATION DE POUVOIR AU MAIRE, MADAME
PAULETTE LALANDE (SUITE)

QUE le Directeur général/Secrétaire-trésorier, soit autorisé à effectuer les paiements sur présentation des pièces justificatives et un rapport sera déposé à une session ultérieure.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-008-16 ASSURANCES MUNICIPALES 2016

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE ce conseil autorise le paiement de 33 758\$ au compte de Ultima pour le renouvellement annuel de la police d'assurance municipale;

QUE ce déboursé soit effectué en tenant compte de chacun des postes budgétaires affectés.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-009-16 REPRÉSENTANT/CHAMBRE DE COMMERCE/2016

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE la municipalité débourse 180\$ + taxes pour 1 an afin d'inscrire la Municipalité de Plaisance à la Chambre de commerce pour l'année 2016;

QUE M. Raymond Ménard, conseiller, soit nommé représentant de la Municipalité de Plaisance.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-010-16 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE
PLAISANCE INC./SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT 2016

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sécurité publique et d'hygiène du milieu;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-010-16 ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE
PLAISANCE INC./SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT 2016 (SUITE)

QUE ce conseil verse à l'Association des pompiers volontaires de Plaisance Inc., une subvention de fonctionnement au montant de **1 000\$** pour l'année financière débutant le 1er janvier 2016 la subvention sera versée avant le 31 janvier 2016.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-011-16 ASSOCIATION DES LOISIRS DE PLAISANCE INC.
- SUBVENTION 2016

CONSIDÉRANT les recommandations de l'Association des loisirs de Plaisance Inc.;

CONSIDÉRANT l'article 8 du Code municipal;

Il est proposé par M. Christian Pilon

QUE ce conseil consent par la présente résolution, à verser à l'Association des loisirs de Plaisance Inc., une subvention de **3 500\$** pour l'année financière débutant le 1er janvier 2016;

Condition : Payable en deux (2) versements égaux devenant dus le 15 janvier et le 15 juillet 2016.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-012-16 SALAIRES DES POMPIERS

CONSIDÉRANT la préparation du budget 2016;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil entérine la liste des salaires 2016 des pompiers à temps partiels de la municipalité (voir N/D 3-3-2 Salaires 2014-2016).

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-013-16 MANDAT À ME GUYLAINE GRATTON
NOTAIRE/SERVITUDE POUR BORNE FONTAINE
SÈCHE

CONSIDÉRANT que la municipalité à procéder à l'enfouissement d'un réservoir de 45 000 litres à l'intersection du chemin de la Traverse et du chemin de la Grande Presqu'île;

CONSIDÉRANT que ce réservoir servira de borne fontaine sèche en cas d'incendie;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire avoir une servitude d'usage de la part des propriétaires riverains;

Il est proposé par M. Luc Galarneau

QUE ce conseil mandate Me Guylaine Gratton, Notaire afin de préparer tous les documents donnant effet à la présente;

De plus,

QUE le Maire et le Directeur général/Secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous les documents nécessaires.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

01-014-16 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE
CHÉNEVILLE/DÉMARCHES AUPRÈS DES
GOUVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL POUR
UNE AIDE ÉQUITABLE EN MATIÈRE FINANCIÈRE
ET TECHNOLOGIQUE POUR L'IMPLANTATION DE
SYSTÈMES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT qu'une majorité de résidences et commerces de la municipalité de Chénéville et de la MRC Papineau font partie des 1 000 000 de résidences isolées du Québec qui éprouvent des difficultés dans l'implantation d'un nouveau système septique puisque leurs terrains, avec les nouvelles normes environnementales, sont trop petits pour accueillir un système traditionnel;

CONSIDÉRANT qu'une seule technologie est admise par le Ministère de l'environnement, soit un système tertiaire DPEC, que l'installation de ce système varie entre 10 000\$ et 100 000\$

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-014-16 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE
CHÉNEVILLE/DÉMARCHES AUPRÈS DES
GOVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL POUR
UNE AIDE ÉQUITABLE EN MATIÈRE FINANCIÈRE
ET TECHNOLOGIQUE POUR L'IMPLANTATION DE
SYSTÈMES SEPTIQUES (SUITE)

(selon la problématique de configuration et de dimension de terrain et selon qu'il s'agit d'un petit commerce ou d'une résidence);

CONSIDÉRANT que de ce fait, les citoyens de la municipalité de Chénéville éprouvent un impact économique démesuré, considérant que ceux-ci ont des salaires familiaux bien en-dessous de ceux des moyennes et grandes villes;

CONSIDÉRANT que les moyennes et grandes villes bénéficient de systèmes collectifs subventionnés à 90% par les gouvernements, et ce, à répétition. Privilège que nous, petites municipalités, n'avons pas;

CONSIDÉRANT les revendications de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) auprès des gouvernements n'ont donné que la création d'un comité pour trouver des solutions moins onéreuses pour l'installation de systèmes tertiaires, duquel aucun résultat n'a émergé, ce que nous trouvons insuffisant et inacceptable;

CONSIDÉRANT que nos citoyens n'ont présentement aucun support financier ni subvention de la part des gouvernements pour leurs systèmes septiques et que, par ce fait, nous constatons qu'ils sont désavantagés et vivent une situation d'iniquité par rapport aux autres citoyens du Québec;

En conséquence,
Il est proposé à l'unanimité

QUE ce conseil appui la municipalité de Chénéville dans leur demande afin de faire pression auprès des gouvernements provincial et fédéral afin de trouver une ou des solutions équitables, en termes de supports technologique et financier, pour l'implantation de systèmes septiques pour les citoyens du territoire;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-014-16 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE
CHÉNEVILLE/DÉMARCHES AUPRÈS DES
GOUVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL POUR
UNE AIDE ÉQUITABLE EN MATIÈRE FINANCIÈRE
ET TECHNOLOGIQUE POUR L'IMPLANTATION DE
SYSTÈMES SEPTIQUES (SUITE)

QUE ce conseil appui la municipalité de Chénéville pour former un comité intermunicipal pour une représentation plus adéquate et une implication de chacune des municipalités.

Adoptée à l'unanimité.

B) SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU

01-015-16 FACTURE LISE SIMARD/ORDURES ET
RECYCLAGE/BUDGET 2016

CONSIDÉRANT le service rendu par Mme Lise Simard pour le transport d'ordures et du recyclage;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE ce conseil autorise le paiement de 500\$ pour 2016 pour ledit service.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**C) URBANISME, TOURISME, MISE EN VALEUR ET
RESTAURATION**

01-016-16 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 3
DÉCEMBRE 2015

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal du 3 décembre 2015 du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT les recommandations audit procès-verbal des résolutions #15-12-42 à 15-12-52;

**Pour ces motifs,
Il est proposé par M. Thierry Dansereau**

QUE ce conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme pour les résolutions #15-12-42 à 15-12-52.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-017-16 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME 2016

CONSIDÉRANT les discussions des membres du conseil;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit nommer, par résolution, les membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2016 en vertu du règlement URB 99-07;

Il est proposé par M. Daniel Séguin

QUE ce conseil nomme les membres suivants au comité consultatif d'urbanisme pour un mandat d'un an:

Membres résidants

M. Jocelyn Levasseur, Président
M. Jean-Marc Purenne
M. Julien Chartrand

Membres du conseil municipal

M. Nil Béland
M. Luc Galarneau

QUE cette résolution abroge la résolution #01-019-13.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT CONCERNANT LE COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LE COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME URB 99-07

Luc Galarneau, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement URB 16-07-01 concernant la modification de la durée des mandats des membres, la modification des devoirs du comité et les rapports à remettre au conseil.

Attendu que pour l'avis de motion ci-haut mentionné le conseiller demande dispense de lecture du règlement. Le règlement sera disponible pour la séance subséquente à l'adoption.

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT 422-16 CONCERNANT LES NUISANCES MODIFIANT
LE RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES 416-15

Nil Béland, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement #422-16 concernant la modification de des distances requises pour la

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT 422-16 CONCERNANT LES NUISANCES MODIFIANT
LE RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES 416-15 (SUITE)

hauteur des herbes et des broussailles.

Attendu que pour l'avis de motion ci-haut mentionné le conseiller demande dispense de lecture du règlement. Le règlement sera disponible pour la séance subséquente à l'adoption.

D) LOISIRS ET CULTURE

SPECTACLE HOMMAGE À GINETTE RENO 2016

Le 4 mars 2016 aura lieu un spectacle Hommage à Ginette Reno.

Le spectacle aura lieu à l'Église et les revenus du bar iront à la Fabrique.

01-018-16 EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2016

CONSIDÉRANT la possibilité pour la municipalité de Plaisance d'obtenir de l'aide financière pour faire travailler des étudiant(e)s cet été et cela dans le cadre d'emplois d'été Canada 2016;

Il est proposé par M. Raymond Ménard

QUE quatre(4) postes soient demandés;

QUE ce conseil mandate le Directeur général/ Secrétaire-trésorier pour qu'il prépare les demandes afin d'obtenir l'aide financière mentionnée dans le préambule pour les emplois d'été Canada 2016.

NOTE : Mme Paulette Lalonde, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

E) TRANSPORT ET VOIRIE

01-019-16 TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF/
REPRÉSENTANT 2016

Il est proposé par M. Christian Pilon

QUE M. Raymond Ménard, conseiller, soit nommé à titre de représentant de la Municipalité de Plaisance.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

01-019-16 TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF/
REPRÉSENTANT 2016 (SUITE)

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si
l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

F) QUESTION FAMILIALE

G) COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

NOUVEAUX ITEMS

M.R.C. DE PAPINEAU

Les procès-verbaux sont disponibles au bureau
municipal pour lecture.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

20h45

4 personnes sont présentes.

01-020-16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 21 h

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE la séance soit et est levée.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande
si l'adoption de cette résolution est
unanime.

Adoptée à l'unanimité.

_____ (signé) _____
Paulette Lalande
Maire

_____ (signé) _____
Paul St-Louis
Directeur-général/
Secrétaire-trésorier